

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 64 (1935)
Heft: 5

Artikel: Autour d'un petit livre orange
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1040808>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Autour d'un petit livre orange

Il y en avait cinq cents exemplaires, réservés exclusivement au canton de Fribourg. Il en reste encore une centaine, en vente aux librairies de St-Paul et de l'Université.

Les réactions des lecteurs ont été diverses. Je n'ai pas à les juger ; ce sont les intéressés qui ont à me juger. Cependant, quelques explications me semblent utiles.

Il y a, là dedans, à prendre et à laisser, remarquait un instituteur. Mais oui, il y a à laisser aussi. Que chacun prenne ce qui lui convient, ce qui convient à sa classe. On peut tout laisser ; on peut enseigner très bien sans employer ces moyens, qui demeurent des auxiliaires, des procédés, lesquels ne peuvent, ni ne doivent se substituer aux méthodes. Il me semble cependant que ces aides ont leur valeur. J'en trouve la preuve dans la constatation encourageante que tous les procédés, suggérés au cours de ces 120 pages, ont été essayés, les uns ici, les autres là, et d'autres encore, qui ne s'y trouvent pas, dont j'ai parlé dans les cours de Fribourg et d'Estavayer. Il m'est passé entre les mains, depuis trois mois, plusieurs centaines de fiches, se rapportant à l'enseignement du vocabulaire, de l'orthographe et de la grammaire. J'ai feuilleté des rédactions, plus ou moins libres, plus ou moins illustrées ; on a pratiqué la lecture silencieuse, la dramatisation, en général, avec bonheur.

— Nous avons essayé du dictionnaire au cours moyen ; ça ne marche pas.

— Mais c'est trop tôt ; je ne recommande le dictionnaire qu'aux élèves du cours supérieur.

— Vous dites : le troisième degré.

— Le troisième degré, n'est-ce pas le cours supérieur ?

— Non, c'est le cours moyen.

J'aurais dû m'expliquer en effet. Dans la computation des degrés, j'ai adopté les appellations officielles belges, soit :

Premier degré	cours inférieur	élèves de 7 et 8 ans
Deuxième degré	cours moyen	élèves de 9 et 10 ans
Troisième degré	cours supérieur I	élèves de 11 et 12 ans
Quatrième degré	cours supérieur II	élèves de 13 à 16 ans.

Le dictionnaire ? A ce propos, qu'on me permette de conter une aventure personnelle. Dans ma première conférence aux élèves de l'Ecole normale de Carlsbourg (Belgique), qui portait sur la lecture, j'ai affirmé que, pour l'enseignement de la langue, un seul manuel était indispensable : le dictionnaire ; tous les autres pouvaient être suppléés. Je vis mes jeunes auditeurs sourire largement et se retourner vers leur directeur, qui hocha la tête et se mit à sourire aussi. Le manège m'interloqua quelque peu et je me demandai, non sans angoisse, si j'avais contredit en quelque point capital la doctrine de la maison. A la sortie de la salle, je m'enquis de l'affaire auprès du cher Frère Emile : « Coïncidence dont je suis heureux et dont je vous suis reconnaissant, me répliqua-t-il : j'ai dit la même chose et dans les mêmes termes, il y a quatre jours. La similitude était si frappante, que cette jeunesse n'a pu s'empêcher de manifester intempestivement. » Je fus encouragé dans mon opinion. Diverses objections m'ont été faites : coût de l'ouvrage, volume... du volume, chasse des mots inconvenants... J'y ai répondu, en recommandant le *Dictionnaire essentiel de la langue française*,

par A. Zed, Collection Portefeuille, Hatier, Paris. C'est un petit livre de $14 \times 8 \times 2$ cm., de 185 gr. de poids (relié) ; j'ai acheté celui que je possède au prix fort de 2 fr. 40, dans une librairie de Fribourg (10 fr. français). Il compte 727 pages ; il contient le lexique proprement dit, un lexique historique et géographique, un aperçu de grammaire qui peut être précieux à l'écolier qui sait s'en servir, une liste des préfixes, des suffixes, des homonymes et des locutions usuelles, latines et étrangères. Il n'y a pas d'images ; les définitions sont brèves et suffisantes ; les mots qui se prêtent à des réflexions malséantes, ou ne s'y trouvent pas, s'ils sont techniques, ou sont définis en termes secs, qui ne favorisent pas les commentaires, s'ils sont usuels. Je trouve que ce petit ouvrage convient parfaitement à ce que j'attends d'une classe primaire de notre canton. Il y a mieux, évidemment, le *Larousse*, par exemple, dont les gravures sont précieuses ; mais c'est plus cher et plus gros.

La dramatisation, quand plusieurs cours sont réunis, dérange les élèves que cet exercice ne concerne pas ; ceux-ci cessent de travailler et veulent écouter. On peut se passer de dramatiser ; c'est une solution. On peut aussi permettre à tout le monde d'écouter et d'applaudir ; c'est une autre solution. La dramatisation se pratique au cours inférieur et au cours moyen surtout ; elle ne dure guère que trois à cinq minutes ; elle n'entamera donc guère le temps du travail collectif ; les grands peuvent apprendre encore quelque chose des petits, ne fût-ce que l'art de se montrer d'aimables auditeurs ; les petits seront encouragés par l'attention des grands. Profit pour tout le monde, le maître y compris.

— Nous n'avons ni le temps, ni l'autorisation de fabriquer ces « fardes », dont vous avez parlé ; nous n'usons que de nos manuels officiels ; nous ne pouvons donc pratiquer la lecture silencieuse.

— Mais, pourquoi pas ? On la pratique dans nombre d'écoles, en usant des manuels officiels, notamment du livre du cours supérieur, qui s'y prête fort bien. On inscrit les questions au tableau noir. Les élèves lisent, puis répondent par écrit ; c'est un exercice de lecture, de rédaction, de vocabulaire et d'orthographe. Je me propose, dans les leçons du semestre d'été, d'étudier justement la façon de poser ces questions dans les quatre degrés.

— Alors, vous proscrivez la lecture collective à haute voix ? J'estime qu'elle est nécessaire, même au cours supérieur.

— Où donc ai-je proscrit la lecture collective à haute voix ? En quelques pages, on ne peut pas parler de tout. Je me suis proposé de faire mieux connaître des procédés moins connus ; je n'ai donc pas traité de ce qui est parfaitement connu et pratiqué. Lisez à haute voix et collectivement tout ce que votre cœur désire. Est-ce là, cependant, la lecture qui est celle de la vie courante ? Est-ce le but dernier de l'enseignement de la lecture ? Je ne le pense pas.

Les livres de méthodologie traitent, en des chapitres séparés, des différentes sections de la langue maternelle. Il en résulte l'idée que ces sections n'ont guère de relations entre elles et forment comme des branches distinctes. Il n'est pas inutile de montrer combien et comment elles se tiennent entre elles, et s'ordonnent les unes par rapport aux autres.

Le but de l'enseignement de la langue maternelle à l'école primaire (il est autre dans l'enseignement secondaire) me semble être celui-ci : mettre l'enfant à même de participer toute sa vie, par le moyen de la langue, à la culture de son peuple et de son temps. C'est là le but premier et personnel. Il est un but second et social : mettre à même l'enfant d'user de sa langue avec facilité et correction, pour entrer en commerce avec ses semblables. Le premier but est

atteint par l'apprentissage de la lecture, grâce à laquelle l'enfant est mis en contact avec les documents courants de la culture de son pays et de son temps. La lecture sert en même temps de modèle de la langue correcte et de source pour le vocabulaire. Voilà pourquoi je mets la lecture en tête des exercices scolaires de l'enseignement du français dans nos écoles populaires. Le second but est atteint par l'apprentissage du parler et de la rédaction, enseignés en étroite liaison avec la lecture. Le vocabulaire doit augmenter d'abord la possibilité de lire et de comprendre ce qu'on lit et, secondairement, servir le parler, puis la rédaction. L'orthographe est ordonnée à la rédaction. La grammaire, à l'école primaire (dans l'enseignement secondaire il en est autrement), est ordonnée à l'orthographe.

L'enseignement de la langue maternelle lui-même est soumis au but qui régit l'ensemble des branches primaires : munir les enfants du peuple des connaissances et des aptitudes intellectuelles qui leur sont nécessaires pour réaliser leurs tâches temporelles de travailleurs, de façon à pouvoir accomplir leur destinée d'hommes et de chrétiens dans le lieu, le temps et l'état où la Providence les a placés.

E. D.

La Croisade eucharistique, école de formation personnelle et apostolique

« Un chrétien, disait-on dans les premiers siècles, c'est un corps, une âme et le Saint-Esprit. » Cette définition indique l'idée qu'on se faisait du fidèle en état de grâce. Aujourd'hui, cet aspect de notre vie surnaturelle nous échappe trop et, facilement, nous croyons qu'être en état de grâce, c'est seulement n'avoir pas de péché mortel. C'est vrai, mais c'est incomplet. Etre en état de grâce, c'est posséder en soi la vie du Christ, selon la promesse qu'il nous en fit lui-même : « Si quelqu'un m'aime, mon Père l'aimera, nous viendrons en lui et nous ferons en lui notre demeure. »

Si tant de chrétiens s'estiment trop peu et semblent ignorer leur grandeur, n'est-ce pas parce que ce côté positif de leur vie spirituelle n'a pas été assez mis en lumière ? N'est-ce pas parce que l'état de grâce leur a été révélé d'une manière négative seulement : ne pas avoir de péché mortel. Quoi d'étonnant alors si, ne sachant que confusément ce qu'ils possèdent, ils soient peu soucieux de le conserver ?

C'est à rendre le chrétien — et l'enfant tout d'abord — conscient de sa richesse surnaturelle que tend la Croisade eucharistique. Faisant fond sur la grâce du baptême et sur l'aptitude de l'âme, grâce au Saint-Esprit qui l'habite, à vivre en union avec Dieu, la Croisade prend l'enfant dès l'éveil de sa raison, le conduit, jour par jour, à l'adolescence et de là, jusqu'à la formation du chrétien parfait.

Ce raccourci suffit pour se rendre compte que la Croisade est *une méthode de formation religieuse*, faisant revivre dans l'âme des jeunes les traits de Jésus, les développant avec l'âge jusqu'à ce que le chrétien atteigne « la stature même du Christ, son modèle ».